

GR LES DETERMINANTS *première partie : les articles*

- **Les déterminants** sont des mots qui précisent le nom (en **genre** et en **nombre**).

genre = masculin ou féminin
nombre = singulier ou pluriel

- **Les déterminants** font partie du groupe nominal.

Il existe plusieurs catégories de déterminants :

Les articles, les déterminants possessifs, les déterminants démonstratifs, les déterminants numéraux cardinaux, les déterminants interrogatifs ou exclamatifs.

1. Les articles

- **Les articles indéfinis : un une des**, se placent devant un nom dont on n'a pas encore parlé, qu'on ne connaît pas encore.
- **Les articles définis : le la les l'** se placent devant un nom dont on a déjà parlé, que l'on connaît de manière précise.

On ne peut pas dire « à le », « à les », « de le », « de les », On est obligé de contracter les deux mots. On obtient ainsi des articles définis contractés.

au (*à+le*) aux (*à+les*) du (*de+le*) des(*de+les*)

ATTENTION

Il mange **des** pommes.
encore.

art. indéfini

Les feuilles **des** arbres tombent

art. défini contracté (de+les)

ATTENTION

Lorsque **le la les** ou **l'** sont placés devant un verbe
ce ne sont pas des articles mais **des pronoms** !

Il mange **la** pomme.

article défini

Il **la** mange.

pronom

GR. LES DETERMINANTS *deuxième partie : les déterminants possessifs et démonstratifs*

2. Les déterminants possessifs

Les déterminants possessifs indiquent à qui appartient la chose ou la personne dont on parle.

possesseur	1 pers. sing.	2 pers. sing.	3 pers. sing.	1 pers. pl.	2 pers. pl.	3 pers. pl.
singulier masculin	mon	ton	son	notre	votre	leur
singulier féminin	ma	ta	sa			
pluriel	mes	tes	ses	nos	vos	leurs

ATTENTION : [**leur**] placé devant un verbe n'est pas un déterminant possessif !

3. Les déterminants démonstratifs

Le déterminant démonstratif annonce le nom, comme si on montrait du doigt l'objet ou l'être qu'il désigne. *Je veux **ce** livre.*

singulier masculin	ce (cet)
singulier féminin	cette
pluriel	ces

ATTENTION

Devant une voyelle ou un h muet, ce devient cet (cet enfant, cet homme...)